

## Compte rendu de la séance du 29 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée le 29 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Sébastien BOURDELY, Christophe MOUNIER, Manon BRET-MEJEAN, Joseph ARZALIER, Marie TOROSSIAN, Florent NONIER, Bernard HILAIRE, Daniel NACASS, Denis JOURDAN

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Christophe MOUNIER

### Ordre du jour:

- Vote des taux d'imposition 2021
- Vote Budget Primitif 2021
- Présentation des projets de signalitique touristique dans les villages et baignades sur la Loire
- Questions diverses

**AU VU DES CONDITIONS SANITAIRES LA SEANCE SE DEROULERA A HUIS CLOS**

### Délibérations du conseil:

#### Taux d'Imposition 2021 ( DE 2021 018)

M. le Maire propose de fixer les taux des impositions des taxes directes locales pour l'année 202

IMPOSITION	TAUX 2019	TAUX PROPOSE PAR LES SERVICES FISCAUX	TAUX ADOPTES 2020
TAXE FONCIERE (BATI)	12,75	31.53	<b>31.53</b>
TAXE FONCIERE (NON BATI)	66,91	66,91	<b>66,91</b>

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte cette proposition.

Et vote pour 2021 les taux suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **31.53 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **66,91%**

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

#### Demande aide département pour déneigement voirie hiver 2020/2021 (

#### DE 2021 019)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'aide aux communes pour le déneigement des voies communales pour la campagne hivernale de 2020/2021 ainsi que le montant des dépenses relatives à ce dossier . Il propose à l'assemblée de solliciter une aide auprès du département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Approuve** les dépenses consécutives au déneigement 2020/2021 pour un montant total de **12 286.20 €**

- **sollicite** l'aide départementale pour le déneigement de la voirie communale pour la campagne hivernale 2020/2021
- **Donne** tous pouvoirs au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires concernant cette opération.

Délibération approuvée à unanimité des membres présents et représentés.

### Vote BP 2021 Budget général ( DE 2021 020)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget de la commune 2021

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	294 120.81 €	294 120.81 €
Investissement	150 527.05 €	150 527.05 €

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition de Budget Primitif 2021

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	294 120.81 €	294 120.81 €
Investissement	150 527.05 €	150 527.05 €

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés avec 9 voix pour

### Vote budget annexe Eau et Assainissement 2021 ( DE 2021 024)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget du Service Eau et Assainissement 2021 qui s'équilibre comme suit :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	27 033.19 €	27 033.19 €
Investissement	21 403.43 €	21 403.43 €

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition de Budget Primitif 2021 pour le service eau et assainissement.

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	27 033.19 €	27 033.19 €
Investissement	21 403.43 €	21 403.43 €

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### Signalétique dans le village d'Usclades ( DE 2021 025)

Suite à la présentation de ce projet, par Daniel NACASS.

M. Le Maire propose au conseil municipal, de prendre part à une délibération pour concrétiser le projet de mise en place d'une signalétique, dans le village d'Usclades.

Le but étant de :

- faire redécouvrir le patrimoine culturel et traditionnel de notre commune, aux touristes et aux habitants même de la commune,
- apporter une connaissance sur le mode de vie de nos ancêtres,
- créer un groupe de travail interne au conseil municipal et pourquoi ne pas ouvrir la participation aux habitants de la commune. Ceci nous aidera à rassembler toutes nos idées afin de construire ce projet,
- ce projet pourrait faire l'objet d'un chantier participatif,
- ce projet pourrait faire l'objet de subvention externe, par exemple le PNR, Département, COM COM ou autre. Une recherche est à faire,
- faire appel à des personnes ayant des compétences dans le domaine de la culture et de l'histoire des villages de la montagne Ardèchoise. A voir pour se mettre en relation.

Le Conseil Municipal délibère à l'Unanimité pour la réalisation de ce projet.

### Création d'un étang pour baignade sur la Loire ( DE 2021 026)

Suite à la présentation de ce projet, par Daniel NACASS.

M. Le Maire expose au conseil municipal, de prendre part à une délibération pour concrétiser le projet de création d'un étang pour la baignade, sur la Loire.

Le but étant de :

- Créer un étang propice à la baignade et à des activités d'eau (canoë, pêche, etc), sur les bords de Loire. 2 secteurs inventoriés = En amont du camping municipal et à la « Clape ». Réalisation de barrage pour les retenues d'eau,

Cependant ce projet étant soumis à de fortes contraintes :

- Très compliqué à mettre en œuvre, en termes d'études et de travaux,
- nombreuses autorisations à demander aux différents organismes : DDT/ONEMA/SICALA/EDF/.... Ces autorisations ne peuvent aboutir et retoquer le projet,
- gros investissements qui ne permettront peut-être pas d'avoir un retour positif en terme touristique.
- Avantage = possibilité d'avoir plusieurs subventions à l'appui.

Le Conseil Municipal prend part au vote : **POUR = 1 - CONTRES = 6 - ABSTENTIONS = 2**

Le Conseil Municipal **délibère défavorablement** à la majorité, pour la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an ci-dessus indiqués.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

A Usclades et Rieutord, le 29/04/2021

Le Maire : Sébastien BOURDELY